

CRISE DU CORONAVIRUS

VINGTIÈME AUDIO-CONFÉRENCE AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'audio-conférence de mardi, consacrée initialement au PRA, un acronyme avec lequel il va falloir vivre pendant quelques mois, PRA pour Plan de Reprise d'activité, a été annulée pour cause d'allocation du premier ministre.

C'est pourquoi, l'audio-conférence de ce jour était consacrée à la fois au Groupe de travail PRA et à un Comité Technique de Réseau en formation CHSCT spécial COVID19. Cinquante personnes au téléphone pour deux thèmes qui en présentiel nécessiteraient deux jours de débat, autant dire que l'exercice est impossible !

A l'heure des apéros en ligne via les écrans de nos smartphones, le dialogue social dématérialisé en douane est un peu "old-school" !

La CFDT Douane avait dès le 3 avril, posé les premières bases revendicatives sur la Reprise d'Activité. Pour nous, il est hors de question de laisser l'Administration décider seule des modalités de notre reprise du travail .

Nous avons jusqu'à aujourd'hui enrichi notre recueil de doléances et d'exigences concrètes avec toutes les contributions que vous nous avez faites parvenir.

Nous ne sommes certes pas les décideurs, c'est le seul pouvoir de la DG, mais nous ferons le maximum pour porter votre parole et nous vous demandons de continuer à nous saisir sur vos difficultés, sur vos idées ou toute question relative au travail et à sa reprise.

Nous vous remercions toutes et tous pour vos messages d'encouragement et de soutien.

EN PRÉREQUIS DEUX EXIGENCES FORTES

Il faut tester massivement l'ensemble des douaniers

Étant donné la nature de nos missions et notre positionnement particulier au cœur des flux de marchandises et des importations, les douaniers doivent être testés en priorité au moment du dé-confinement.

Il en va de notre sécurité, de celle de nos familles, sans parler de celle de la population avec laquelle nous sommes constamment en contact. Si les douaniers ne sont pas identifiés comme des personnes saines et sous contrôle épidémiologique, les usagers finiront par ne plus accepter de se soumettre aux contrôles, ce qui rendra nos missions impossibles à mener au-delà de la gestion des incidents.

Aujourd'hui, l'entreprise privée VEOLIA annonce qu'elle va tester la totalité de ses 50.000 employés en France, l'État employeur peut donc bien faire cette effort pour ses douaniers.

Il faut reconnaître l'imputabilité professionnelle de la contamination au Covid19

En douane, 63 % des agents déclarés malades sont de la branche Surveillance. Ce déséquilibre confirme que les activités en contact avec le public augmentent le risque de contamination.

Ce sujet de l'imputabilité professionnelle n'est pas accessoire car personne à ce jour ne connaît les éventuelles séquelles de la contamination au Covid 19. De plus en plus de parutions scientifiques évoquent des troubles et des séquelles durables voire évolutives, il faut dès aujourd'hui en tenir compte.

C'est une mesure qui nous protégera pour l'avenir.

REPRISE D'ACTIVITÉ : L'EMPLOYEUR A DEUX GRANDES RESPONSABILITÉS

Garantir la santé physique et mentale des agents qui sont sous ses ordres

La CFDT Douane entend mettre sur la table tous les facteurs de risque connus afin d'exiger de l'Administration, les moyens, les aménagements de postes et les aménagements de missions.

C'est la responsabilité pénale de l'employeur qui est en jeu. La Douane est tenue par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (article L. 4121-1 du Code du travail). L'employeur ne doit pas seulement réduire le risque, mais l'empêcher.

Avec cette épée de Damoclès, nous espérons que notre parole sera prise au sérieux et que nos revendications seront suivies d'effet.

Donner du travail aux agents.

Pour la CFDT Douane, personne ne doit être abandonné au bord de la route.

Nous pensons en premier lieu aux agents dont la santé est fragile et qui sont, pour beaucoup d'entre eux, en autorisation d'absence depuis le 16 mars. Le télétravail doit être systématisé en Ag/Co. Pour la Surveillance, les postes et les missions doivent être adaptés pour permettre une reprise d'activité en toute sécurité.

Nous pensons aussi aux parents d'enfants scolarisés qui ne vont pas pouvoir reprendre l'école ou le faire de manière très alternative. Là aussi, le temps de travail doit être adapté pour leur permettre en priorité de tenir leur nouveau rôle d'enseignant à domicile et le cas échéant, sur le temps disponible, avoir une activité professionnelle à temps partiel sans perte de revenus.

Un Gouvernement Schizophrénique

Donner du travail et garantir la santé des agents, une problématique qui aurait pu être menée en douceur et en concertation sans la mise en place de cette ordonnance stupide sur la suppression des RTT pour les agents en Autorisation d'Absence.

Ce qui devait arriver arriva, vous êtes nombreux à demander à être de nouveau employés au régime horaire hebdomadaire qui est le vôtre et ne plus être mis de force en Autorisation d'Absence.

La CFDT Douane le réaffirme, c'est à l'Administration, qui s'est mise toute seule dans cette panade, de trouver des solutions.

Nous invitons tous les agents qui souhaitent reprendre pleinement le travail à en faire la demande par écrit. Vous pourrez lire dans la réponse que l'Administration est terrorisée et qu'avec beaucoup de lâcheté, elle renvoie en partie la responsabilité de la situation aux organisations syndicales qui œuvrent depuis le début pour la sécurité de tous... une bouffonnerie totale !

Pour conclure sur ce triste sujet de l'ordonnance Congés/RTT, nous sommes toujours en attente des résultats du recours de la CFDT au Conseil d'État qui a été étendu à l'ensemble de la fonction publique.

PRÉPARER LE DÉCONFINEMENT : LA MÉTHODE

Il était urgent de fixer rapidement une méthode, afin que les travaux de chacun puissent être croisés et aboutir à des décisions opérationnelles, faisables et quantifiables.

Les Directions Interrégionales et Régionales planchent maintenant depuis une bonne semaine sur leur PRA. Les chefs de service ont fait remonter les premières propositions et l'ensemble des données doivent maintenant être croisées par la Direction Générale avec les premières lignes directrices données par le Secrétariat Général de Bercy.

La CFDT Douane a classé l'ensemble de vos revendications en cinq grands thèmes :
Le volet RH / Les équipements et le matériel informatique / Les locaux / Les questions Métier Missions Contrôles / Les transports domicile-travail.

Coté ministère, 7 sujets ont été identifiés et sont à aborder dans chaque Direction Générale :
Restauration collective / Transports en commun / Garde des enfants / Adaptation des locaux aux contraintes de distance / EPI : masques – renouvellement du stock à définir en fonction du volume d'agents en présentiel / Télétravail / Doctrine en matière accueil du public.

REPRISE D'ACTIVITÉ : DITES-NOUS CE DONT VOUS AVEZ BESOIN, ON VOUS RÉPONDRA PLUS TARD !

Impossible de lister de manière exhaustive l'ensemble des points que la CFDT Douane a mis sur la table mais à ce stade, aucune réponse de administration, qui se réserve pour la semaine prochaine.

Voici les principaux sujets que nous avons souhaités évoquer :

Volet RH

- Des **agents en AEA** ont continué de télétravailler, leur travail doit être pris en compte dans l'application de l'ordonnance Congés/RTT.
- Anticiper les **demandes de congés** : La règle du 50 % de présence n'a aucun sens et ne doit pas être appliquée.
- Une attention particulière doit être portée aux **agents dit "fragiles"** : Le télétravail doit être systématisé en Ag/Co et des solutions de poste adapté ou de Télétravail sur des missions d'analyse de risque doivent être proposées aux agents Su. **La CFDT refuse qu'ils soient mis d'office en arrêt maladie.**
- Les **parents d'enfant(s) de moins de 16 ans ou d'enfant(s) handicapé(s)** doivent pouvoir continuer à être disponibles pour leur famille sans être pénalisés par des pertes de RTT ou de congés.
- La CFDT Douane demande une **titularisation apaisée** des ACP2, C2 et Inspecteur stagiaire, sans oral de fin de stage.
- **CAP** : Permettre la vidéoconférence pour les élus avec des connexions rapido.

Matériel & informatique

- Une stratégie d'**achat en urgence de PC portables et de véhicules** doit être mise en place dans le but respectif de massifier le télétravail en Ag/Co et d'assurer la sécurité des agents de la surveillance en limitant le nombre d'agents par véhicule.
- **Formation** : rendre accessible des plate-formes de formations type IGPDE sur internet
- **Équipements de Protection Individuelle** : Des kits individuels doivent être disponibles pour tous les agents (masques, gants, gel hydroalcoolique). Les services de contrôles en Op/Co et en Surveillance doivent être équipés de sur-blouse pour la visite des ensembles routiers ou de housse de protection plastique à mettre sur les sièges et banquettes. La gestion du stocks d'EPI doit permettre de ne jamais être en pénurie, à défaut les missions doivent être abandonnées.
- Relancer l'achat d'**imprimantes** individuelles pour les bureaux, les imprimantes collectives ont fait long feu !

Locaux

- La problématique du **nettoyage** des locaux, des communs (Toilettes, salle de pause) et des objets d'usage collectif (clavier, poignée de porte, véhicule de service...) doit faire l'objet d'instructions précises et de moyens adaptés en nombre suffisant (lingette virucide, check-liste...). Les contrats doivent garantir un nettoyage journalier.
- En **Ag/OpCo/CI**, le télétravail doit être priorisé et la distanciation sociale garantie dans les bureaux par une cote de service prévisionnelle comme en Surveillance.
- **Ag/OpCo/CI** : Équiper les banques d'accueil des bureaux et des directions de scanner pour limiter la manipulation des documents + pose de plexiglas, gel hydroalcoolique à destination des usagers et marquage au sol.
- **Restauration collective** : Le prestataire doit sécuriser son dispositif d'accueil et le faire agréer.
- **Aéromaritime** : La contamination massive au sein du Porte-Avions Charles de Gaulle ne fait que confirmer que les bateaux sont des lieux propices à la dispersion du virus. Il y a la question de la promiscuité mais aussi la question non résolue de l'aéroportage du virus. Pour la CFDT, les agents embarqués de la DNGCD doivent être les premiers à bénéficier des tests.

Contrôle/Mission/Métier

- **Retenue Douanière** : Les instructions sont, à ce stade, difficilement applicables notamment tous les sujets liés à l'avocat et au médecin car les outils numériques ne sont pas adaptés ou faute de place (avocat+ interprète + infracteur + 2 agents des douanes), comment protéger tout le monde?
- **Cote de Service en Surveillance** : Pas de vacation en-dessous de 7h30 en Surveillance pour prendre en compte le temps des protocoles de désinfection. Sanctuarisation des services de 12h00.
- **Armement** : la doctrine d'emploi du HK doit être allégée notamment sur les procédures de mises en sécurité (3 agents nécessaires pour des salles d'armement qui sont parfois exiguës)
- **Heures de sujétion équipe cynophile**, elles sont perdues en MDC. Or, il faut toujours s'occuper du chien ces jours-là . Cela doit être corrigé. De même, la note sur les contrôles par les équipes cynophiles doit être revue au regard des nouvelles conclusions de l'ANSES qui confirme qu'aucun cas de contamination par un animal domestique n'a été révélée.
- **PPA/PPF** : Ils vont ré-ouvrir plus ou moins progressivement et une fois de plus, il n'y aura pas d'harmonisation entre les pays frontaliers ; chacun fera à sa sauce ! Cette absence de concertation, entre la Douane, les préfets et les états frontaliers rend parfois la mission inefficace et fait prendre des risques inutiles aux agents.
Pour la CFDT, la Douane doit être incontournable dans la prise de décisions : Si nous n'avons pas les moyens humains ou matériels, on n'ouvre pas !
- **Véhicules de service** : Hormis pour le transport des infracteurs, il n'y a aucune raison de déroger à la règle de 2 agents par véhicule. D'ailleurs, la question du rapatriement à l'unité du véhicule de l'infracteur n'est pas traitée par les notes.
- **OpCo/CI/Surveillance** : Une définition stricte des missions et des protocoles de contrôles doivent être donnés aux agents.
- **Ag/OpCo/CI** : Systématiser la dématérialisation des documents pour limiter les contacts et faciliter la massification du télétravail.
- **Ag/OpCo/CI** : Garantir le droit à la déconnexion des télétravailleurs

Transport domicile-travail

- Éviter les transports en commun : l'Administration doit favoriser les places de parking pour les agents.
- Participation de l'employeur pour l'utilisation de tous les modes de transport alternatif aux transports en commun.
- Adapter les horaires pour éviter les heures de pointe.



CTR VERSION CHSCT SPÉCIAL COVID 19

Autant les documents sur le Plan de Reprise d'Activité étaient faméliques, autant la littérature fournie pour le Comité Technique de Réseau en formation Comité Hygiène et Sécurité Condition de Travail était copieuse. Elle consistait en un catalogue de toutes les nombreuses questions posées par les organisations syndicales et les réponses apportées par l'Administration, ainsi que la liste des notes et actions rédigées et menées depuis le début de la pandémie.

Une occasion pour la CFDT Douane de saluer le travail des agents de la Direction Générale et de tous ceux dans les Directions Régionales et Interrégionales qui assurent l'interface avec les services opérationnels.

S'il est toujours intéressant de faire le bilan de l'activité passée, nous le faisons d'ailleurs nous aussi régulièrement en publiant la liste de nos revendications satisfaites, c'est bien sur les points de blocage que nous entendons faire bouger les lignes.

L'ORDONNANCE SUR LES CONGÉS/RTT CASSE LA DYNAMIQUE DE PROTECTION

La CFDT avait pourtant fait des propositions, comme déplaçonner les CET pour y stocker les jours de congés afin de les prendre ultérieurement ou offrir la possibilité de faire des dons de congés pour les collègues « aidants familiaux ». Rien n'y a fait et c'est dans toute sa brutalité que la DGDDI applique l'ordonnance gouvernementale. Du coup, une grande partie du travail mené pour trouver des positions statutaires aux agents afin de limiter le nombre de missions et donc limiter la contamination au Covid19 a volé en éclats sur l'hôtel d'une idéologie gouvernementale qui fait de l'alignement Public-Privé l'alpha et l'omega de la politique des ressources humaines de l'État.

DES DÉCISIONS ENCORE MAL APPLIQUÉES

Rapprochement des agents faisant des trajets Domicile-Travail de plus de 100kms :

La DG a opté pour la systématisation des autorisations d'absence. Mais la revendication initiale était la possibilité d'être affecté le temps de la pandémie sur une unité plus proche. Nous maintenons cette demande qui a tout son sens dans la crise sanitaire actuelle.

Agents stagiaires, le supplice chinois !

Les ACP2 stagiaires déjà malmenés par les errements du Brexit, doivent encore valider leur stage pratique, les C2 en prolongation de stage attendent leur titularisation définitive et les Inspecteurs élèves ont vu leur formation à Tourcoing s'arrêter du jour au lendemain, certains d'entre eux n'ayant même pas pu récupérer leurs cours.

Malgré les promesses, on attend toujours l'arbitrage de l'administration sur ces fins de stage. Cette attente est un véritable supplice pour des agents qui jouent leur avenir.

Pour la CFDT, il faut une titularisation apaisée et simplifiée de nos collègues. L'Administration s'y accroche, pourtant les oraux de fin de stage ne peuvent pas sérieusement être faits en visio-conférence dans les conditions actuelles de préparation.

Nous attendons des réponses aux questions et revendications posées aujourd'hui.

SI VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LA CFDT DOUANE

https://finances.cfdt.fr/portail/adhesion/adherez-en-ligne-jca_221287



ÉTAT DE LA CONTAMINATION EN DOUANE

Ci-après le tableau fourni par la Direction Générale sur la situation sanitaire en douane.

La situation au mercredi 29 avril : nous comptons 67 agents malades, soit 27 collègues de moins par rapport au mercredi 22 avril.

PROCHAINE RÉUNION MARDI 5 MAI À 14H00 SUR LE PLAN DE REPRISE. BON RÉTABLISSEMENT À NOS COLLÈGUES TOUCHÉS PAR LE COVID19.

	Nombre total d'agents présents dans les services	Nombre total d'agents OP/CO AG en quatorzaine	Nombre total d'agents SU en quatorzaine	<i>Total agents en quatorzaine</i>	Nombre total d'agents OP/CO AG malades du coronavirus (confirmés ou non)	Nombre d'agents SU malades du coronavirus (confirmé par test ou non)	<i>Total agents malades du COVID 19</i>
DI DR SCN							
DI Grand Est	274	0	2	2	1	3	4
DI IDF	208	1	4	5	7	13	20
DI NORMANDIE	118	0	0	0	0	0	0
DI PACA CORSE	218	0	1	1	0	0	0
DI BRETAGNE PDL	133	0	1	1	0	0	0
DINA	154	0	0	0	0	0	0
DI BFCCVL	152	0	0	0	1	2	3
DI HAUTS DE FRANCE	360	1	5	6	1	5	6
DIPA	200	5	5	10	8	14	22
DI OCCITANIE	174	0	1	1	0	1	1
DNRED	381	0	0	0	0	0	0
DI ARA	310	1	2	3	2	2	4
DNGCD	135	0	2	2	1	2	3
DNRFP	27	1	0	1	0	0	0
DNSCE	20	0	0	0	0	0	0
CID	22	0	0	0	1	0	1
SEJF	8	0	0	0	0	1	1
DR MAYOTTE	20	0	0	0	0	0	0
DR REUNION	44	0	0	0	0	0	0
DR NOUVELLE CALEDONIE	83	0	1	1	0	0	0
DI ANTILLES GUYANE	49	3	0	3	0	1	1
DR GUADELOUPE	30	1	0	1	0	0	0
DR GUYANE	59	0	1	1	0	0	0
DR SAINT PIERRE ET MIQUELON	26	0	0	0	0	0	0
DR POLYNESIE	16	0	0	0	0	0	0

DIRECTION GENERALE							
<i>RH1</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>RH2</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>RH3</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>RH4</i>	1	0	0	0	0	0	0
<i>MOMRH</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>SD</i>	0	0	0	0	0	0	0
SDRH	1	0	0	0	0	0	0
DRI	0	0	0	0	0	0	0
<i>FIN1</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>FIN2</i>	1	0	0	0	1	0	1
<i>FIN3</i>	2	0	0	0	0	0	0
<i>EPA MASSE</i>	1	0	0	0	0	0	0
<i>SD</i>	1	0	0	0	0	0	0
SD FIN	5	0	0	0	1	0	1
<i>SI1</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>SI2</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>SI3</i>	1	0	0	0	0	0	0
<i>Cellule innovation</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>SD</i>	0	0	0	0	0	0	0
SDSI	1	0	0	0	0	0	0
<i>JCF1</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>JCF2</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>JCF3</i>	1	0	0	0	0	0	0
<i>SARC</i>	6	0	0	0	0	0	0
<i>SD</i>	0	0	0	0	0	0	0
SD JCF	7	0	0	0	0	0	0
<i>COMINT1</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>COMINT2</i>	4	0	0	0	0	0	0
<i>COMINT3</i>	3	0	0	0	0	0	0
<i>MA2E</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>SD</i>	1	0	0	0	0	0	0
COMINT	8	0	0	0	0	0	0
<i>FID1</i>	3	0	0	0	0	0	0
<i>FID2</i>	2	0	0	0	0	0	0
<i>FID3</i>	1	0	0	0	0	0	0
<i>SD</i>	1	0	0	0	0	0	0
SD FID	7	0	0	0	0	0	0
DSECE	3	0	0	0	0	0	0
Réseau1	0	0	0	0	0	0	0
Réseau2	1	0	0	0	0	0	0
Transversalité /Outre-Me	0	0	0	0	0	0	0
Mission fiscale	1	0	0	0	0	0	0
<i>SD</i>	0	0	0	0	0	0	0
SD RESEAU	2	0	0	0	0	0	0
IS	0	0	0	0	0	0	0
COM	0	0	0	0	0	0	0
PSG	0	0	0	0	0	0	0
SPID	0	0	0	0	0	0	0

TOTAL	3 255	13	25	38	23	44	67
--------------	--------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

TOTAL DI	3 221	13	25	38	22	44	66
TOTAL DG	34	0	0	0	1	0	1